

avant; la main droite levée, doigts ramenés vers l'intérieur de la paume, le petit doigt levé, semble tenir un fruit présenté au perroquet posé sur le poing gauche. Traces de couleur noire sur les sourcils, les yeux, le nez, la bouche, la pupille de l'œil.

La masse de la chevelure est également peinte en noir à l'exception d'un trait circulaire cernant l'ornement (médaillon), déjà signalé en décrivant les nos [173] et [174]. Sur le sommet de la tête, un ruban (?), à double nœud, enrichi de bijoux. Cette coiffure paraît assujettie au moyen d'une chaîne passant sous le chignon. On remarque encore de petits ornements surmontant le ruban et rendus par un léger pointillé. Les pendants d'oreilles, de forme circulaire, sont ornés de perles. Le collier, décoré d'un cabochon central de forme carrée, est enrichi des bijoux. La ceinture, placée très bas, est pourvue d'ornements ovales. Au bras, de simples anneaux; aux poignets, une série d'anneaux auxquels s'ajoutent deux gros bracelets avec torsades. Les anneaux de cheville portent un décor de pétales disposés en croix de Saint-André; chacun des ornements étant séparé par des barres verticales. Le personnage représenté debout, vraisemblablement une suivante, est figuré de trois-quarts à gauche, dans une pose empreinte d'une nonchalante et voluptueuse souplesse; un récipient creux, de forme ovale, repose sur la paume de sa main gauche; ce récipient paraît contenir des fruits (mangues?) La main gauche, dont les proportions paraissent légèrement exagérées par rapport à celles du corps, se présente pouce et index rapprochés, l'annulaire et le médium fléchis, le petit doigt levé. Le poids du corps repose sur la jambe droite, accusant la courbe harmonieuse de la hanche et la saillie du buste; la jambe gauche est fléchie; une étoffe légère flotte le long de la jambe gauche; les parures sont moins riches que celles du personnage principal. Le chignon est très étiré. Quelques branches fleuries apparaissent sur le côté et à la partie supérieure de la composition; la partie gauche étant séparée de la partie droite par un manguier. K

Fig. 175  
Fig. 176

b) Cette partie (droite) de la plaque est également occupée par deux personnages féminins; le personnage principal est assis sur un siège canné à quatre pieds (*çatushikā*). La jambe gauche est légèrement étendue, la jambe droite ramenée vers le siège, le buste incliné. La main gauche tient un miroir à manche massif (vraisemblablement en ivoire); le bras droit est levé. La main étendue tient le pendant d'oreille droit entre le pouce et l'index. Les parures ne diffèrent pas sensiblement de celles que nous avons déjà eu l'occasion de décrire. Les anneaux de chevilles sont ornés d'une seule fleur à quatre pétales et d'un perlé, lequel disposé sur trois rangées horizontales, occupe le reste de l'anneau. Une étoffe légère, dont la retombée passe au-dessus de la ceinture, enserre les reins. Noter le type physique, singulier, de cette représentation féminine, spécialement le nez « qui s'arrondit comme un bec de perroquet ». Une suivante se tient agenouillée devant le personnage principal. Les deux bras tendus, elle présente, placé sur la paume de la main gauche et retenu par la main droite, un récipient de forme ovale. Les traits de son visage, un peu lourds, s'opposent à l'aristocratique finesse du type physique du personnage principal. Des fleurs et des feuilles tombent des arbres. Vers la droite de la composition se trouve une console; sur ce petit meuble est posé un vase de forme aplatie, à large panse, pourvu d'un couvercle.

La composition est encadrée d'une large bordure formée de plusieurs éléments disposés par bandes horizontales; le premier est une grecque d'un traitement